

Conseil d'administration *Séance du 28 janvier 2013*

Présents

M. Olivier Bonsart, Directeur délégué Groupe SIPA-Ouest-France et Président et directeur de la publication « 20 Minutes »,

M. François Devevey, Directeur général de la Fédération de la Presse française

M. David Alis, représentant de M. Guy Cathelineau, Président de l'Université de Rennes I.

Mme Anne Cammilleri, Professeure des Universités,

M. Erik Neveu, Professeur des Universités,

M. Gilles Richard, Professeur des Universités.

M. Florent Aubry-Louis, PRAG,

M. Pablo Diaz, Maître de conférences, Directeur des études,

Mme Audrey Lebois, Maître de conférences,

M. Bruno Tilly, Maître de conférences,

Mme Claire Toupin-Guyot, Maître de conférences.

M. Clément Berthelot, élève de l'IEP,

M. Timothée Cantard, élève de l'IEP,

Mlle Margot Godart, élève de l'IEP,

M. Nathan Houlier, élève de l'IEP,

Mlle Victoria Liberatore, élève de l'IEP,

M. Benoît Marbotte, élève de l'IEP,

Mlle Marie Robin, élève de l'IEP,

M. Maxime Sourdin, élève de l'IEP,

Mme Corinne Diverrès, représentante des personnels.

Représentés

M. Jean-Claude Casanova, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques,

Mme Nathalie Loiseau, Directrice de l'ENA,

M. Marcel Morabito, Recteur, Professeur des Universités, Président du Conseil,

Mme M.P. Rouger, représentant M. Pierrick Massiot, Président du Conseil Régional de Bretagne,

M. Marcel Rogemont, représentant M. Jean-Louis Tourenne, Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine,

M. Jean-François Verdier, Directeur Général de l'Administration et de la Fonction Publique

M. Pierre Victoria, Directeur de la Délégation des enjeux internationaux à VEOLIA EAU,

M. Maxence Huguenot, étudiant

Membres Invités

Mme Valérie Mercier, Secrétaire générale de l'IEP,

M. Bruno Gattepaille, Secrétaire général adjoint de l'IEP,

M. André Nguyen, Chargé de mission.

Proposition de CR du CA du 28 janvier 2013

M. Devevey excuse l'absence de M. Morabito. Il assure la présidence du CA au titre de doyen des personnalités extérieures. Il ouvre la séance à 16h35 et donne lecture des différentes procurations.

REPRESENTES	REPRESENTANTS
M. Marcel Morabito	Mme Audrey Lebois
M. Jean-Claude Casanova	Mme Anne Cammilleri
Mme Nathalie Loiseau	Mme Anne Cammilleri
M. Jean-François Verdier	M. Devevey
M. Marcel Rogemont	M. Devevey
M. Guy Cathelineau	M. David Alis
M. Pierre Victoria	M. Pablo Diaz
Mme M.P Rouger	M. Pablo Diaz
M. Maxime Huguenot	Mlle Margot Godart

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 DECEMBRE 2012

M. Devevey met aux voix le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2012.

M. Richard souhaite la suppression de la dernière phrase du troisième paragraphe de la page 4, commençant par « *Au demeurant* » et s'achevant ...« *à des questions de personnes* ».

M. Marbotte demande la modification du prénom de la représentante du CEP de la liste SPRI. Il souhaite l'adoption du prénom d'usage de la représentante, Victoria au lieu de Maria.

M. Aubry-Louis indique qu'il est professeur agrégé du secondaire et qu'il n'appartient pas au corps des Maîtres de conférence.

Compte tenu de ces modifications, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II - INFORMATION DE LA DIRECTION

M. Le Floch fait le point sur les échanges avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) à la suite d'une demande commune des IEP du réseau des six sur la création de huit postes supplémentaires. Au début du mois de décembre 2012, trois postes au total étaient supposés être alloués aux IEP de Lille, Toulouse et Rennes.

Or, en ce début d'année, des changements sont intervenus. Six postes seraient offerts aux IEP de Lille, Toulouse et Aix-en-Provence à concurrence de deux postes par IEP. L'IEP de

Rennes serait ainsi écarté des IEP bénéficiaires au profit de l'IEP d'Aix-en-Provence. Pour M. Le Floch, cette modification est incompréhensible : il a demandé des éclaircissements sur les critères retenus par le MESR.

M. Le Floch indique ensuite qu'il a accueilli une délégation des Grandes écoles rennaises membres de la Conférences des directeurs des grandes écoles de Bretagne (GER). Les GER relèvent de statuts très divers, privés et publics. Les écoles se réunissaient dans le but d'échanger au sujet de la réflexion menée par Rennes Métropole, via le cabinet CMI. Plusieurs réunions sont prévues : elles concerneront la phase de diagnostic de la politique de site.

Enfin, M. Le Floch annonce que plusieurs rendez-vous sont en cours en vue d'échanges, avec possibilités de collaboration, d'une part avec l'Université du Mans et le Conseil général de la Sarthe, et d'autre part avec le groupe Le Moniteur au sujet du développement de la formation continue.

M. Alis apporte des précisions sur la phase de diagnostic de la politique de site. Il indique qu'elle recouvre les domaines des relations internationales, de la culture et de la recherche. Cette phase correspond à un état des lieux et de réflexion.

M. Le Floch s'interroge sur la structuration de la politique de site : que fera-t-on dans les prochains mois ? Comment se projeter dans un contexte où la loi va changer ? Il estime qu'on traverse une phase d'incertitude et d'instabilité. Aussi, il préconise d'avancer sans se précipiter.

M. Neveu indique que la commission scientifique s'est penchée sur le texte. La méthode utilisée pour définir la cartographie des domaines d'enseignement lui apparaît très insuffisante notamment en matière d'évaluation de la recherche. Il souhaite qu'à l'avenir, les chercheurs soient davantage associés au développement de ce projet.

M. Alis souligne l'intérêt des échanges entre les établissements.

M. Le Floch partage ce point de vue, mais rappelle qu'il est difficile, sur le plan de la gouvernance, d'engager des efforts dans un contexte législatif incertain.

III – RENOUELEMENT DES PERSONNALITES EXTERIEURES

PROPOSITION A LA NOMINATION PAR LE RECTEUR DES PERSONNALITES EXTERIEURES SIEGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Devevey rappelle que les mandats des personnalités extérieures arrivent à échéance à la fin du mois de janvier. Le CA devra désigner six autres personnes. Il précise que l'appel à candidature est ouvert pour la première fois. Il note que trois personnalités ont souhaité la reconduction de leurs pouvoirs. Il s'agit du Président du Conseil régional de Bretagne, du Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine et de M. Olivier Bonsart.

M. Le Floch observe que, pour la première fois dans l'histoire de l'établissement, il y a plus de candidats que de postes à pourvoir. Il indique qu'il a pris contact, en tant que directeur, avec trois personnalités du monde économique.

M. Devevey propose à M. Le Floch de présenter ces nouveaux candidats.

M. Le Floch rappelle, au préalable, l'intérêt et la force de la présence du département et de la région au CA. Il ajoute que ces deux collectivités apporteront à l'établissement leur concours et plus particulièrement la région dans le cadre de l'exécution du contrat de plan Etat – région.

Il revient sur le choix des candidats qui s'est fondé sur deux critères : des personnalités de renom qui exercent des fonctions importantes dans la région. C'est le cas de M. Vincent Denby-Wilkes, Délégué régional du Groupe EDF en Bretagne, Délégué interrégional du même groupe pour l'Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charente et Centre) et Président de France Energies Marines. M. Le Floch retrace le parcours et la carrière de M. Denby-Wilkes : ingénieur d'AgroParis Tech, diplômé de l'IEP de Paris, ancien élève de l'ENA et membre de la Cour des Comptes. Expérience de cabinet ministériel en qualité de directeur de cabinet du ministre de l'environnement (1989-1992), période durant laquelle il a contribué à la création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et dont il a été le premier directeur général de 1992 à 1998. Depuis 1998, M. Denby-Wilkes a exercé des fonctions de direction au sein du Groupe EDF dans les secteurs de la distribution d'électricité, des activités internationales et du développement durable.

M. Le Floch précise que M. Denby-Wilkes a été séduit par le projet de l'IEP et qu'il entend œuvrer au renforcement des relations entre EDF et l'IEP dans les domaines de la vie étudiante, des formations et des débouchés professionnels. Au demeurant, EDF va aussi être un partenaire du réseau des Six.

M. Le Floch présente le deuxième candidat, M. Louis-François Le Glass, expert interrégional de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) depuis 2012. Avant cette date, il occupait le poste de directeur administratif et financier de la direction régionale Bretagne de la CDC. M. Le Glass a assuré à l'IEP, comme chargé d'enseignement, l'encadrement pédagogique des masters professionnels « management des risques et qualité (MRQ) » et « ingénierie des services urbains en réseau dans les pays en développement (ISUR) ».

Enfin, M. Le Floch présente Mme Anne Nicolas, Déléguée régionale du Groupe La Poste en Bretagne, seule candidature féminine. Mme Nicolas partage le projet de développement de l'IEP ; elle souhaite renforcer le partenariat qui existe déjà entre La Poste et l'établissement. M. Le Floch rappelle que le Groupe La Poste représente une entreprise majeure dans la région et qu'il contribue à hauteur de 50% à la collecte de la taxe d'apprentissage à l'IEP.

Par ailleurs, M. Le Floch présente le CV de M. Raynal Lecomte, Président-directeur général de France Télécom Marine. Il indique que la candidature de M. Lecomte était proposée par M. Honoré et, en son absence, qu'il ne peut fournir plus d'information que le CV.

M. Devevey insiste sur la nécessité de rechercher l'équilibre entre collectivités territoriales et entreprises ; il résume les qualités des différents candidats. Il demande à M. Neveu de présenter ses candidats.

M. Neveu présente M. Jacques Cottereau, vice-président en charge de la coordination du réseau, de la formation et des partenariats de la société Pennec Ouest. Rennais d'origine, M. Cottereau s'est investi dans le domaine de l'économie sociale, des sociétés coopératives et participatives (SCOP) et il est bien implanté à Rennes et en Bretagne.

En ce qui concerne Gaby Bonnard, M. Neveu souligne que cet ancien secrétaire national de la CFDT, chargé du secteur de l'assurance-chômage, a assuré la présidence de l'UNEDIC et la vice-présidence de Pôle emploi. Il dispose à ce titre d'une capacité d'écoute et de réflexion remarquables et d'un grand savoir-faire en matière de gouvernance des organisations. En outre, il possède un excellent carnet d'adresses.

M. Devevey demande si ces présentations suscitent des questions ou des observations.

M. Aubry-Louis revient sur M. Lecomte et souligne la dimension de France Télécom Marine. Cette entreprise est progressivement devenue une structure autonome très appréciée sur le plan mondial notamment pour sa technologie de pose de câbles en mer.

M. Devevey demande à M. Le Floch de présenter M. Olivier Bonsart aux nouveaux élus étudiants et personnels enseignants et administratif.

M. Le Floch indique que M. Olivier Bonsart est Président de « 20 Minutes », Directeur délégué du groupe SIPA/Ouest-France, Président du conseil de surveillance de Ouest-France Multimédia.

M. Devevey propose de passer au vote. Au préalable, il rappelle que faire le choix de neuf personnes sachant qu'il y a six sièges à pourvoir passe par la définition de la procédure. A cet effet, il donne la parole à M. Le Floch.

M. Le Floch précise qu'il s'agit d'un scrutin uninominal à un tour. En cas d'égalité entre deux candidats au premier tour, il sera procédé à un second tour entre les candidats qui seront à égalité. A l'issue du scrutin, les six premiers candidats élus seront proposés à l'approbation du Recteur.

M. Devevey souhaite la nomination de deux scrutateurs. MM. Gattepaille et Sourdin sont désignés scrutateurs du scrutin.

L'ensemble des membres du CA procède au vote. Il est procédé ensuite au dépouillement du scrutin. Les résultats sont les suivants.

1) Le président du Conseil régional : élu avec 28 voix (28 votants).

2) Le président du Conseil général : élu avec 25 voix.

3) M. Olivier Bonsart : élu avec 27 voix.

4) M. Vincent Denby-Wilkes : élu avec 25 voix.

5) M. Louis-François Le Glass : élu avec 21 voix.

6) Mme Anne Nicolas : élue avec 21 voix.

7) M. Gaby Bonnand : 9 voix.

8) M. Raynald Lecomte : 6 voix.

9) M. Jacques Cottereau : 3 voix.

Les six premiers candidats sont élus.

M. Bonsart remercie les membres du CA qui ont voté pour le renouvellement de son mandat.

M. Devevey proclame les résultats et demande à M. Le Floch de transmettre au Recteur les noms des personnalités extérieures élues pour nomination.

IV – VOTE SUR LA REPARTITION DES ELUS ENSEIGNANTS DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS INTERNES A L'IEP

M. Le Floch précise qu'un document récapitule les noms des enseignants proposés dans chaque commission après concertation. Il rappelle que certains enseignants sont nommés par le directeur et ne font pas l'objet de vote en CA. En revanche, la commission disciplinaire, celles des services numériques, de la vie étudiante et la commission budgétaire nécessitent un vote sur la répartition des élus enseignants.

Deux membres de la commission des services numériques sont désignés par le CA parmi les personnels de la scolarité et du centre de documentation.

M. Devevey précise que les membres du CA sont là pour entériner les résultats d'une concertation issue des quatre collèges.

S'agissant de la désignation d'un représentant du centre de documentation sur proposition des chefs de service, Mme Diverrès s'étonne de l'absence de consultation de ces derniers comme le prévoit en principe le règlement intérieur.

M. Devevey propose de procéder au vote.

La répartition des élus enseignants dans les différentes commissions internes à l'IEP est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

V – QUESTIONS DIVERSES

M. Marbotte souhaite que les convocations adressées aux différentes commissions soient également transmises aux suppléants étudiants. Cette décision permettrait aux suppléants de préparer utilement les séances en cas d'absence des titulaires.

M. Le Floch souscrit à cette demande.

M. Marbotte demande des précisions sur le recrutement des nouveaux enseignants en philosophie, en anglais et en droit public.

M. Le Floch déclare que la procédure de recrutement des professeurs agrégés du secondaire en philosophie et en anglais est achevée. En ce qui concerne le poste de professeur de droit vacant, le comité de recrutement est actuellement en cours de composition.

M. Devevey clôt la séance à 18h15.